



Nos centres :

ZA Altaïr - 110, rue du Latham, CS 70017, 40601 **BISCARROSSE** Cedex – Tel 05 58 78 12 60
59/61 avenue Jean Lartigau, CS 70028, 40130 **CAPBRETON** – Tel 05 58 70 01 30
4 rue des Frênes, CS 20058, 40102 **DAX** Cedex – Tel 05 58 56 01 00
140 avenue Camille Claudel, CS 80325, 40282 **SAINT PIERRE DU MONT** Cedex – Tel 05 58 05 76 40

❖ CARACTERISTIQUE DU SERVICE

❖ RAISON SOCIALE

PST LANDES

❖ SIEGE SOCIAL

SERVICE DE PREVENTION ET DE SANTE AU TRAVAIL DES LANDES
140 Avenue Camille CLAUDEL
CS 80325 40282 SAINT PIERRE DU MONT Cedex
Téléphone 05 58 05 76 40 Télécopie 05 58 05 36 99

❖ COMPETENCE TERRITORIALE

Le P.S.T des Landes a compétence sur tout le Département des LANDES. La compétence sur le canton de Saint-Martin de Seignanx est partagée avec le SIMETRA de Bayonne.

❖ SECTEURS TERRITORIAUX ET PROFESSIONNELS

Secteur professionnel : Toutes professions

Secteurs territoriaux : L'activité de l'exercice s'est déroulée sur quatre Secteurs Médicaux :

Nom du secteur	Adresse	Téléphone
BISCARROSSE	ZA ALTAIR 110 RUE DU LATHAM _ CS 70017 40601 BISCARROSSE CEDEX	05.58.78.12.60
CAPBRETON	59/61 AVENUE JEAN LARTIGAU _ CS 70028 40130 CAPBRETON	05.58.70.01.30
DAX	4 RUE DES FRENES ZAC DU SABLAR - CS 20058 40102 DAX CEDEX	05.58.56.01.00
MONT DE MARSAN	140 AVENUE CAMILLE CLAUDEL _ CS 80325 40282 ST PDMONT CEDEX	05.58.05.76.40

❖ SECTEURS MEDICAUX FIXES

• SECTEUR MEDICAL DE BISCARROSSE

Le PST Landes est propriétaire du nouveau Centre Médical fixe sis Zone Altaïr à Biscarrosse achevé en 2015. Les visites médicales sont également effectuées dans les centres suivants :

- ✓ 5 centres annexes : Lit et Mixe, Pissos, Labouheyre, Mimizan, 1 centre loué à FINSA sur Morcenx
- ✓ 15 Centres d'entreprises - (pas de Centre mobile)

- SECTEUR MEDICAL CAPBRETON

Le PST Landes est propriétaire du Centre Médical fixe sis 59/61 rue Jean Lartigau à Capbreton.

- ✓ 5 Centres annexes à Saint Geours de Maremne, Pouillon, Soustons, Léon, Vieux Boucau.
- ✓ 24 Centres d'entreprise - (pas de Centre mobile)

- SECTEUR MEDICAL DAX

Le PST Landes est propriétaire du Centre Médical fixe sis 4 Rue des Frênes à Dax.

- ✓ 5 Centres annexes : Montfort en Chalosse, Castets, Pouillon, Rion des Landes, Tartas
- ✓ 46 Centres d'entreprise - (pas de Centre mobile)

- SECTEUR MEDICAL MONT-de-MARSAN

Le PST Landes est propriétaire du Centre Médical Fixe sis 140 Avenue Camille CLAUDEL à St Pierre du Mont.

- ✓ 5 Centres annexes : Aire sur l'Adour, Roquefort, Gabarret, Grenade sur l'Adour, Hagetmau
- ✓ 24 Centres d'entreprise - (pas de Centre mobile)

Les visites médicales et entretiens infirmiers en Centre Annexe ou en Entreprise sont effectués en accord avec les équipes concernées, lorsqu'un local correct est mis à disposition.

❖ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

❖ **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. Marc de VALICOURT a été élu Président du service lors de l'Assemblée Générale du 25 mars 2022.

Son mandat de 4 ans expirera lors de l'Assemblée Générale 2026 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le Conseil d'Administration du P.S.T des Landes est composé de 14 membres. Conformément aux dispositions de l'article D.4622-27 du Code du Travail, 7 membres du Conseil sont désignés par les Organisations Patronales et 7 sont désignés par les Organisations Syndicales Salariées.

Le Président est élu par l'Assemblée Générale.

Les Administrateurs suivants composent le conseil d'administration :

Monsieur Marc DE VALICOURT - GAP ASSURANCE (MEDEF LANDES)

Madame Céline BEYRIE - VIGEIS 40 (CPME40)

Madame Nadine LAUILHE - SLR (CPME40)

Madame Sandra FLECK – NP ROLPIN (MEDEF LANDES)

Madame Dominique BERGEON-DURQUETY - A2 PREVENTION (MEDEF LANDES)

Monsieur Frédéric POUDENS (U2P)

Monsieur François COAQUETTE (CAPEB LANDES)

Madame Danielle DESCAT (CFDT)
 Madame Line HARTEL (CFDT)
 Monsieur Paul BRACQ (CGT)
 Monsieur Jean-Philippe FREYSELLINAS (CGT)
 Monsieur Yann GOURVENEK (CFTC)
 Monsieur Jean-Michel PASQUET (CFE-CGC)
 Monsieur Serge ALBANO (F.O.)

Le Bureau du Conseil d'Administration est composé comme suit : deux représentants des salariés, dont le mandat de Vice-Président et Trésorier, et deux représentants employeurs dont le mandat de Président et Secrétaire, conformément au décret.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Composition de la représentation salariée de la Commission de Contrôle :

- Nombre de membres : 8
 - ✓ dont 2 pour l'organisation syndicale CGT,
 - ✓ dont 2 pour l'organisation syndicale FO,
 - ✓ dont 2 pour l'organisation syndicale CFDT,
 - ✓ dont 1 pour l'organisation syndicale CFTC,
 - ✓ dont 1 pour l'organisation syndicale CFE-CGC.

Composition de la représentation employeurs de la Commission de Contrôle :

- Nombre de membres : 4
 - ✓ dont 1 pour la CPME,
 - ✓ dont 2 pour le MEDEF,
 - ✓ dont 1 pour l'U2P.

❖ PERSONNEL PST LANDES (88)

Au 31/12/2023	Nombre	Age Moyen	Ancienneté Moyenne
Médecins	15	56,6	9,4
Autres collaborateurs	1	45,0	9,5
Cadres	1	50,4	11,7
Non Cadres	1	47,7	12,3
Ensemble	88	48,8	12,3

❖ **Nombre de médecins (15) :**

L'effectif médecin, sur 2023 a été le suivant :

- Mont de Marsan : 5 médecins du travail : 3 à temps complet, 2 à 4/5^{ème} : 2 médecins collaborateurs sont sur ce secteur. 1 Médecin collaborateur a été diplômé en octobre 2023 et a démissionné en décembre 2023.
- Dax : 4 médecins du travail dont 3 à temps complet et 1 à 4/5^{ème} (totalement absent sur 2023). En octobre 2023, 1 médecin a cessé son activité (Dr Maligne) et 1 médecin a été licencié pour inaptitude en octobre. 3 médecins restaient sur ce secteur fin décembre 2023
- Biscarrosse : 3 médecins du travail : 1 médecin à temps complet, 1 à 3/5^{ème}, et 1 à 4/5^{ème}.
- Capbreton : 5 médecins du travail : 1 à temps complet, 1 à 4/5^{ème} et 3 à 2/5^{ème}.
1 médecin à 2/5^{ème} en cumul emploi retraite a cessé son activité en février 2023. 4 Médecins travaillaient sur ce secteur fin 2023.

13 médecins sont titulaires du Diplôme de médecine du travail et 2 médecins ont le statut de collaborateurs.

Entre 2021 et 2024, on relève 11 départs et 6 embauches pour les médecins.

❖ **Nombre d'infirmiers (18) :**

- 7 pour Saint Pierre du Mont, dont 1 a rejoint le secteur en septembre 2023, 5 pour Dax, 2 pour Biscarrosse et 4 pour Capbreton. 11 sont à temps complet et 5 à 4/5^{ème} de temps. Les infirmiers ont tous terminé leur formation universitaire. 3 ont été diplômés en 2023. Un a été recruté en CDD sur 2023 pour remplacement.

❖ **Nombre et qualification des membres de l'équipe pluridisciplinaire (22) :**

- 6 Ergonomes, dont 1 qui pilote la cellule maintien en emploi, un qui pilote le processus prévention des risques professionnels ainsi que plusieurs groupes de travail et 1 qui pilote un groupe de travail ;
- 1 chimiste, 4 THS, 2 IHS qui ont intégré le service en 2023 ;
- 4 Psychologues du travail, 2 Assistantes Sociales ;
- 5 Assistantes techniques en santé au travail.

❖ **Nombre et qualification des Assistantes en Santé Travail (22) :**

- 17 Assistantes en santé au travail ; le service a eu recours à 7 CDD pour faire face au surcroît d'activité, aux arrêts maladies et à la création du poste de secrétariat cellule MEE et gestion des sensibilisations ; 2 ont intégré le service en CDI.
- 2 Assistantes équipe pluridisciplinaire, 1 secrétaire cellule maintien en emploi et 2 chargées d'accueil.

❖ **Nombre et fonction du personnel support (9)**

- 1 directrice, 1 gestionnaire RH, 1 assistante relation adhérent et services généraux, 1 employée administrative relation adhérent, 1 comptable, 1 informaticien, 1 chargé des services généraux, 1 assistante de direction, 1 qualitiennne.

❖ **Ressources Humaines : 4 départs et 8 recrutements**

Recrutements : 2 AST, 1 psychologue, 1 médecin du travail (0.8 ETP), 2 IDEST, 2 intervenantes HS.

Départs : 1 IDEST, 2 médecins du travail (1.4 ETP), 1 THS

PERSONNEL PST LANDES

EFFECTIF DU PST DES LANDES AU 31/12/2023

Effectif Global du Service	Répartition	Nombre	Pourcentage	Equivalent Tps Plein
	Hommes:	18	20,45%	16,20
	Femmes:	70	79,55%	66,87
	Total Effectif SSTL:	88	100,00%	83,07

Effectif Non Cadre du Service	Répartition	Nombre	Pourcentage	Equivalent Tps Plein
	Hommes:	5	8,77%	5,00
	Femmes:	52	91,23%	50,37
	Total Effectif Non Cadre:	57	100,00%	55,37

Effectif Cadre du Service	Répartition	Nombre	Pourcentage	Equivalent Tps Plein
	Hommes:	13	41,94%	11,20
	Femmes:	18	58,06%	12,50
	Total Effectif Cadre:	31	100,00%	23,70

Effectif Médecins du Service	Répartition	Nombre	Pourcentage	Equivalent Tps Plein
	Hommes:	5	33,33%	3,40
	Femmes:	10	66,67%	9,00
	Total Médecins SSTL:	15	100,00%	12,40

Effectif Autres Salariés du Service	Répartition	Nombre	Pourcentage	Equivalent Tps Plein
	Hommes:	13	17,81%	12,80
	Femmes:	60	82,19%	56,87
	Total Autres Salariés SSTL:	73	100,00%	69,67

EFFECTIF DU SST DES LANDES AU 31 DECEMBRE 2023

		Répartition		Equivalent Temps Plein
		sur l'effectif total	dans l'équipe pluridisciplinaire	
Effectif Total du PST LANDES	88	100,00%		83.07
Equipe Support	9	10.3%		8.57
Equipe Pluridisciplinaire :	79	89.7%	100,00%	74.50
Médecins	15		18.90%	12,40
Infirmiers	18		22.78 %	16.8
Chimiste et Ergonomes	7		8.8 %	7,00
Pôle Social	6		7.59 %	5.29
IHS/THS	6		7.59 %	6,00
ATST	5		6.3 %	5,00
A S T	22		27,8 %	22

ACTIVITE 2023

❖ Dépenses.

En termes d'exploitation, l'exercice 2023 est, en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement (hors amortissements, IS et participation pour 669 449 €), supérieur aux prévisions : le budget dépenses 2022 avait été fixé à 7 080 297 € et il atteint 7 416 090 €, soit 335 793 € de plus, représentant une différence de + 4.74 %.

Par rapport à 2022, les dépenses de fonctionnement (hors amortissements, IS et participation) sont supérieures de 765 854 € (+11.5 %).

Les charges se caractérisent par les points particuliers suivants :

✓ le poste le plus important est celui constitué par les rémunérations :

Le poste rémunérations augmentent de 446 274 € par rapport à 2022 et de 15 778 € par rapport au budget ; Il inclue la prime dite pouvoir d'achat de 4 000 euros par ETP donnée à l'ensemble du personnel (enveloppe de 300 000 euros).

Sur 2023, les embauches suivantes se sont concrétisées conformément au budget :

1 médecin du travail sur Capbreton en cumul emploi retraite en octobre 2023, en remplacement du Dr Ambrosino parti en mars à la retraite ;

2 Intervenantes hygiène sécurité (1 à Dax en mars 2023 et 1 à Saint Pierre du Mont en septembre 2023), formées sur le risque chimique et le secteur BTP ;

1 psychologue du travail sur Biscarrosse en février 2023 ;

1 AST pour remplacer la secrétaire qui a pris le poste du secrétariat de la nouvelle cellule maintien en emploi.

On note aussi que 2023 intègre les derniers recrutements effectués courant 2022 en année pleine (1 médecin collaborateur, 1 qualicienne, 1 assistante sociale, 3 infirmières, 2 AST).

Aucun autre recrutement médecins n'a pu se concrétiser.

Le poste informatique en renfort du responsable n'a pas été trouvé et sur 2023, le service a continué à faire appel à un prestataire extérieur.

1 AST a été recrutée en interne pour la gestion des sensibilisations aux risques professionnels, afin de développer cette activité auprès des TPE (risque routier, addictions, manutentions etc ...).

Les charges salariales (hors intéressement et PEE PERCO) sont en hausse de 162 765 € par rapport à 2022.

L'intéressement représente 52 170 € contre 43 860 € en 2022 et l'abondement sur PEE/PERCO représente 57 534 € contre 45 056 € en 2022.

Les frais de recrutement de personnel sont toujours élevés avec l'appel à des cabinets de recrutement pour la recherche de médecins (31 157 €), l'ensemble des recrutements prévus n'ayant pu aboutir.

✓ La comparaison, poste par poste, des comptes de charges fait aussi apparaître les écarts significatifs suivants :

- Le poste formation atteint 89 502 € contre 70 730 € en 2022 (+19 221 €) ; sur l'exercice, l'ensemble des salariés pluridisciplinaires volontaires ont été formés à l'animation de séances collectives en éducation pour la santé (par l'IREPS), tous les infirmiers ont été formés au

maintien en emploi et au risque amiante ; deux infirmières ont suivi le Diplôme interuniversitaire en santé au travail (DIUST) et trois médecins collaborateurs ont continué leur parcours de formation à la spécialité, 2 AST se sont formées sur le parcours ATST de l'AFOMETRA organisme de formation des SPSTI ;

- Les frais de déplacements atteignent 59 417 € contre 53 203 € en 2022 (cela concerne surtout les infirmiers qui se déplacent d'avantage sur les centres annexes) tandis que les frais liés aux véhicules de service augmentent de 9 157 € (49 véhicules C3 contre 47 en 2022, le service continuant à équiper les salariés itinérants) ;
- Les outils informatiques utilisés dans le service en plus du logiciel métier intègrent en 2023 le nouvel outil SAM.I testé pour le suivi des parcours de maintien en emploi (+15 000 € pour équiper l'ensemble des équipes) ;
- Les prestations informatiques augmentent avec le recours à un prestataire extérieur sur une année pleine (32 136 € contre 10 400 € en 2022 avec IN SITU) ; le service cherche toujours à recruter en interne ;
- Le poste maintenance augmente de 61 910 € du fait du passage au nouveau logiciel métier Uégar courant 2023, année qui mixte la facturation par salarié (pour 38 000 €) et l'ancienne facturation au forfait. Le coût de la mise en production est de 17000 €. Le poste inclue aussi le logiciel mail in black (2 410 €) pour limiter les risques de piratages informatiques ;
- Les locations mobilières ont augmenté d'environ 15 000 € par rapport à 2022.
Parmi les postes importants, on peut noter :
 - la sauvegarde en ligne des fichiers Microsoft office 365 par TOSHIBA : 800/trimestre
 - L'hébergement des serveurs (4 000 € par an) ;
 - Les serveurs externalisés chez PULSEO jusqu'au passage à Uégar : 2300 € par mois, soit 27600 €/an ;
 - Les machines à affranchir avec un changement de prestataire (3952 € /an) ;
 - La gestion électronique des données (GED) : 12 000 € environ sur 2023 ;
 - Les scans sur Dax et Saint Pierre du Mont : (70 €/mois) ;
 - Les pare-feu : 225 €/mois pour la sécurisation des échanges internet et VPN ;
 - Les copieurs : Le coût est d'environ 12 000 € /an pour la location auquel s'ajoute le coût de la page ;
- Les examens complémentaires à la charge du service atteignent 13 488 € contre 11 774 € en 2022.
Ils intègrent notamment 182 examens en lien avec la silice (radio thoracique et examens sanguins) et 55 en lien avec l'amiante (TDM thoracique) ;
- Les locations de salles augmentent de 7 000 € avec le loyer du centre d'Aire sur l'Adour qui a été réévalué en 2023.
- Les dépenses d'entretiens et réparations sur biens immobilier sont en baisse de 30 592 € par rapport à 2022. Cela s'explique par la baisse des frais d'entretiens et réparation du système de climatisation /chauffage de Saint Pierre du Mont et Capbreton (installations neuves).
- Le poste honoraires diminue de 26 110 € par rapport à 2022, année de refonte du site internet notamment. Le poste inclue 23 000 € de frais de conseil pour développer le partenariat avec

les médecins traitants landais, les médecins conseils, le réseau des Communautés territoriales de santé (CPTS) et lancer une expérimentation de réunions de concertations médicales ;

- Les frais d'archivage sont très importants sur 2023 (+ 101 879 €) avec la mission confiée à AGS RECORD de lister tous les salariés ayant un dossier papier archivé chez eux (200 000 dossiers). Le classement jusque là était fait par centre et par entreprise.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont plus élevées qu'en 2022 (+ 55 000 €) du fait des liquidations et cessations d'activités déclarées ou constatées pour les adhérents.
- Compte tenu du résultat bénéficiaire de 2023, le service va verser pour la première fois une participation aux salariés (171 340 €) et un impôt sur les bénéfices (243 617 € contre 11 964 € en 2022).

❖ Recettes.

Les recettes s'organisent autour de trois grands chapitres : cotisations per capita et autres cotisations liées à l'activité, produits financiers et provisions ou recettes diverses. Il s'agit de la première année pleine d'application du tarif per capita, suite à la nouvelle grille tarifaire votée lors de l'assemblée générale en octobre 2022.

Du fait du volume important des recettes sur 2023 et face à la difficulté à déterminer la facturation au per capita des nouveaux noms, le conseil d'administration de décembre 2023 a décidé de faire bénéficier les adhérents à jour de leurs cotisations d'un avoir pour leurs salariés « nouveaux noms » (cad entrés après la période de déclaration 2023) sortis fin 2023 sans avoir bénéficié d'une prestation du service.

Cela représente environ 282 787 euros HT pour 1014 adhérents.

Au 31 décembre 2023, après traitement de cet avoir, les recettes 2023 liées aux cotisations atteignent 8 188 786 € contre 6 648 351 €, soit + 23,17 % (+ 1 540 434 €) par rapport à 2022 et + 13,48 % (+ 972 652 €) par rapport au montant budgété.

- Les cotisations au per capita : Elles dépassent le budget de 859 717 euros.
 - La cotisation « salariés de 1 à 5 » est supérieure au budget de 129 792 €,
 - La cotisation « salariés de 6 à 20 » est supérieure au budget de 387 622 €,
 - La cotisation « salariés de plus de 20 » est supérieure au budget de 342 303 €.

Le total des salariés facturés au per capita est de 79 473.

- les cotisations des intérimaires : elles sont inférieures au budget de 13 922 € et ont augmenté de 98 200 € par rapport à 2022. Malgré la pénurie de temps médical, les visites ont été plus nombreuses même si toutes les demandes n'ont pas été satisfaites.

Les loyers représentent 26 099 € pour la location du bâtiment de Mont de Marsan.

Les subventions non prévues au budget atteignent 10 536 € contre 5 722 € en 2022 (OPCO et Transition Pro et aides Agefiph).

Les produits financiers atteignent 107 440 € contre 15 111 € en 2022, avec la liquidation du portefeuille de SICAV sur 2023 pour 48 571 € et les intérêts sur placements pour 58 860 € .

Les IJSS atteignent 94 271 € contre 65 092 € en 2022. Le nombre total d'arrêts sur 2023 est de 93 avec 1 948 jours d'absence contre 2 246 jours en 2022 (dont 190 jours pour covid19), 1 213 jours en 2021 (dont 104 jours d'arrêts covid19) et 1279 jours en 2020.

Les indemnités de fin de carrière versées pour les départs en retraite de 2 médecins sur 2023 et fin 2022 (86 120 euros) ont été reversées par le fonds dédié.

Au 31 décembre 2023, l'exercice se clôt par un excédent de 481 937 € contre 296 663 € en 2022, les amortissements atteignant 254 492 €.

Par rapport au budget, les recettes sont supérieures de 1 325 564 € (+ 1 483 751 € par rapport à 2022) et les dépenses de fonctionnement sont supérieures de 335 793 € (+ 765 854 € par rapport à 2022).

Ce résultat entraîne une imposition de 243 617 € contre 11 964 € en 2022 et une participation de 171 340 €.

COMMENTAIRES

L'année 2023 a été marquée par la mise en place de la réforme de 2021 et par la pénurie de temps médical qui a freiné l'activité du service, malgré l'implication de tout le personnel.

Le service remercie l'ensemble du personnel pour leur travail.

Saint Pierre du Mont le 15 avril 2024

Le Président du PST Landes

M. Marc DE VALICOURT